

2025-2026 Saison



Ski de fond Nouveau-Brunswick

Document technique relatif aux courses

Contents

1. Préambule.....	4
2. Définitions.....	4
3. Série Coupe NB	6
4. Série Coupe ski à roulettes NB.....	7
5. Application des règlements de Nordiq Canada	7
6. Autorité de Ski de fond Nouveau-Brunswick.....	8
7. Licences de course	8
8. Pour être hôte d'une compétition.....	8
9. Dates des compétitions	9
10. Sites des compétitions.....	10
11. Types de course	10
12. Catégories d'âge	10
13. Distances des courses.....	11
14. Course de sprints	11
15. Comité organisateur et chef de compétition	11
16. Délégué technique.....	12
17. Jury de course.....	12
18. Avis de course	13
19. Publicité	13
20. Frais des courses.....	13
21. Inscription	14
22. Assurance.....	14
23. Annulations et reports.....	14
24. Température	15
25. Parcours des courses	16

26. Équipement de SFNB	17
27. Considérations médicales	17
28. Réunion des entraîneurs et tirage	18
29. Résultats et protêts	18
30. Prix et récompenses	19
31. Liste des points de la Coupe NB	20
32. Prix individuels de la Course NB (points globaux)	20
33. Prix des clubs de la Course NB (points globaux)	21
34. Lignes directrices pour l'utilisaton des cires non-fluor	21
Annexe A: Formulaire d'application pour la tenue d'une course de la Coupe NB ou de la Coupe NB de ski à roulette ..	22
Annexe B : Catégories de cours pour la saison 2025-2026	23
Annexe C : Distances suggérées pour les courses de la Série de la Coupe NB	24
Annexe D: Distances suggérées pour course de sprints	27
Annexe E: Système de points du championnat de la Coupe NB 2025-2026	28
Annex F: Exemple d'indication d'un parcours de course	29
Annexe G: Assignation du jury pour l'événement	30
Annexe H : Organigramme du comité organisateur et du comité des compétitions	31

Ski de fond Nouveau-Brunswick

Document technique relatif aux courses

1. Préambule

Nordiq Canada (NC) et ses divisions sont régies par les règles de la Fédération internationale de ski (FIS), les règlements de compétitions internationales 2020 et les règlements de compétitions canadiennes, incluant des précisions apportées en 2020; voir les liens suivants : [Centre de documentation — Nordiq Canada](#), onglet « officiels », [RCI-RCC — Règlements des compétitions canadiennes \(nov 2023\)](#). Ces règlements sont utilisés pour toutes les compétitions sanctionnées de Nordiq Canada, et Ski de fond Nouveau-Brunswick utilise ces règlements pour tous les championnats de la Coupe NB et de la Coupe ski à roulettes NB. Toutes les compétitions de Ski de fond Nouveau-Brunswick doivent être sanctionnées par Ski de fond Nouveau-Brunswick ou Nordiq Canada comme épreuves de niveau 1 ou 2. Les précisions et procédures contenues dans le présent document guideront les clubs pour l'accueil des épreuves de la Coupe NB et de la Coupe ski à roulettes NB.

2. Définitions

1. **AGA** : assemblée générale annuelle de tous les membres de Ski de fond NB; elle a habituellement lieu au printemps, après la saison de ski
2. **NC** : Nordiq Canada (anciennement Ski de fond Canada)
3. **SFNB** : Ski de fond Nouveau-Brunswick; dans le présent document, sauf indication contraire, SFNB réfère au conseil d'exécutif de l'association, au comité de haute performance ou à toute personne désignée par le conseil d'exécutif pour prendre une décision concernant le respect d'un règlement déterminé
4. **Directrice générale de SFNB** est un employé rémunéré; les coordonnées de l'actuelle directrice générale sont les suivantes :

Claudette Kavanaugh / Ski de fond NB
1421, Route 130, Grand-Sault (N.-B.) E3Z 1P8
[**nbxcski@gmail.com**](mailto:nbxcski@gmail.com)
(506) 475-5602

5. **Compétition / Épreuve de la Coupe NB / Épreuve de la Coupe ski à roulettes NB** : réfèrent toutes trois à une compétition de ski de fond comptant une ou plusieurs courses accueillies par un club membre de SFNB

6. **Course** : épreuve de ski de fond ou de ski à roulettes chronométrée en continu et offerte dans le cadre d'une compétition, comme définie au paragraphe 2 (Définitions), point 5 ci-dessus. Le club hôte peut choisir de tenir un sprint amusant de format course après la Coupe NB, laquelle ne sera pas admissible pour des points de la Coupe NB; la Coupe ski à roulettes NB n'est pas admissible pour des points de la Coupe NB
7. **Coureur de SFNB** : un skieur qui participe à une course et qui est membre d'un club membre de SFNB
8. **Coureur de NC** : un skieur qui détient une licence de course de NC ou une licence d'une division de NC; ce terme réfère également à un coureur d'un autre pays
9. **Club membre** : un club membre en règle de SFNB
10. **Compétition de niveau 1** : une compétition multidivisionnelle ou nationale principalement destinée aux athlètes des catégories M20 et Ouverte des stades de développement **S'entraîner à la compétition** ou **S'entraîner à gagner**. Les athlètes remportent des points FIS et LPC. Une compétition de niveau 1 est sanctionnée par la FIS (Fédération internationale de ski) et Nordiq Canada.
11. **Compétition de niveau 2** : une compétition de division principalement destinée aux stades de développement **S'entraîner à s'entraîner** et **S'entraîner à la compétition**. Les athlètes remportent des points sur la Liste des points canadiens. Une compétition de niveau 2 est sanctionnée par Nordiq Canada et par la division.
12. **Compétition de niveau 3** : une compétition qui n'est ni de niveau 1, ni de niveau 2, qui est ouverte aux skieurs ou aux participants qui ne sont pas membres du club hôte et pour laquelle des frais d'inscription de plus de 5\$ par participant sont collectés. Les compétitions de niveau 3 sont principalement destinées aux stades de développement **S'entraîner à s'entraîner**, aux compétitions interclubs ou aux événements communautaires axés sur la participation ou les épreuves populaires. Une compétition de niveau 3 est sanctionnée par la division. Une exemple est nos loppets.
13. **Licence de course de Nordiq Canada**: désigne une licence de course délivrée par NC pour les athlètes M16 et plus. La licence permet aux coureurs qualifiés de participer aux compétitions de niveau 1 et de niveau 2.
14. **Licence de développement de Nordiq Canada** : signifie licence délivrée par NC pour la catégorie M14.
15. **Licence de compétition de niveau 2** : (anciennement connue sous le nom de licence de journée) signifie que la licence n'est valable que pour le jour de compétition pour lequel elle est délivrée. Cette licence est pour des skieurs qui ne sont pas membres d'un club de SFNB.
16. **Licence de compétition de niveau 3** : signifie que la licence n'est valable que pour le jour de compétition/événement pour lequel elle est délivrée. Cette licence est requise pour tous les participants à un événement de niveau 3, qu'ils soient ou non titulaires d'une licence de course Nordiq Canada ou d'une licence de développement.

17. **Points Coupe NB** : points mérités par un coureur de SFNB ou de NC qui participe à une épreuve de la Coupe NB; les points sont basés sur le tableau de l'**Annexe E**
18. **Liste des points de la Coupe NB** : compilation des points de la Coupe NB mérités par un coureur aux épreuves sélectionnées de la Coupe NB durant la saison de course

3. Série Coupe NB

1. La série Coupe NB consiste en épreuves de ski sanctionnées niveau 2 par NC, accueillies par les clubs membres durant la saison de course; elle inclut le championnat provincial.
2. Autant que possible, il devrait y avoir un nombre égal de courses de style classique et de style libre dans la série Coupe NB durant une même saison.
3. Une compétition peut se dérouler sur un ou deux jours consécutifs et peut inclure une ou plusieurs courses de la Coupe NB où seuls les skieurs de SFNB peuvent accumuler des points (et non ceux qui possèdent une licence d'événement de niveau 2) qui seront pris en compte pour l'attribution des prix de la série Coupe NB.
4. Une compétition doit avoir lieu un samedi ou un dimanche, sauf en cas de circonstances particulières déterminées par SFNB.
5. Les compétitions séparées d'un jour peuvent avoir lieu la même fin de semaine (mais pas le même jour) dans une même zone géographique si les sites des courses sont suffisamment rapprochés pour permettre aux skieurs de participer aux deux compétitions sans devoir conduire de longues distances. À la discrétion de SFNB.
6. Autant que possible, les compétitions seront programmées de sorte qu'elles ne posent pas un conflit d'horaire avec le championnat de ski de fond de l'Est du Canada, le championnat de ski de fond Noram jeunesse du Canada (Joliette) et le championnat national canadien.
7. Si la série Coupe NB n'a pas un commanditaire officiel, SFNB fournira au club hôte 750 \$ pour une épreuve de la Coupe NB et 1250 \$ pour le championnat provincial de la Coupe NB. Pour recevoir la subvention du SFNB pour la Coupe NB, le club doit envoyer [une demande de sanction à Nordiq Canada](#). Celle-ci doit être envoyée 45 jours avant l'événement. **Le club doit utiliser le compte SFNB Zone 4 pour les frais d'événement** de la Coupe NB. Veuillez contacter le bureau du SFNB pour plus d'informations. Cette subvention est à l'entière discrétion du conseil de direction de SFNB, en fonction des fonds provinciaux reçus pour l'exercice financier. **Le soutien de SFNB pour la compétition sera officialisé par l'acceptation à la réunion semi-annuelle de l'automne et la publication du calendrier annuel des courses.**
8. Le nom des compétitions de la Coupe NB doit commencer par « Coupe NB », suivi du numéro de course assigné en fonction de l'ordre chronologique des dates où elles sont disputées dans le cadre

de la série, puis du nom du club hôte ou du lieu. Par exemple, le nom d'une épreuve qui serait accueillie par le club Codiac de Dieppe ne comptant qu'une seule course serait « Coupe NB n° 1 (Dieppe) ».

4. Série Coupe ski à roulettes NB

1. La Série Coupe ski à roulettes NB est une série de compétitions de ski à roulettes sanctionnées par SFNB ou NC accueillies par les clubs membres durant la saison de course du ski à roulettes.
2. Une compétition peut se tenir sur un jour ou sur deux jours consécutifs, et peut inclure une course ou plus de la Coupe ski à roulettes NB.
3. Les courses de la Coupe ski à roulettes NB sont des activités compétitives amusantes et ne sont pas admissibles pour des points de la Coupe NB.
4. Une compétition doit avoir lieu un samedi ou un dimanche, sauf en cas de circonstances particulières déterminées par SFNB.
5. Les compétitions séparées d'un jour peuvent avoir lieu la même fin de semaine (mais pas le même jour) dans une même zone géographique si les sites des courses sont suffisamment pour permettre aux skieurs de participer aux deux compétitions sans devoir conduire de longues distances. À la discrétion de SFNB.
6. Si la série Coupe ski à roulettes NB n'a pas un commanditaire officiel, SFNB fournira au club hôte 500 \$ pour une épreuve de la Coupe ski à roulettes NB. Pour recevoir cette subvention de SFNB applicable à une épreuve de la Coupe ski à roulettes NB, le club doit utiliser le compte de la zone 4 de SFNB pour le ski à roulettes pour en payer les frais. Veuillez communiquer avec le bureau de SFNB pour en savoir plus. Cette subvention est à l'entière discrétion du conseil de direction de SFNB, en fonction des fonds provinciaux reçus pour l'exercice financier. **Le soutien de SFNB pour la compétition sera officialisé par l'acceptation à l'assemblée générale de printemps et la publication du calendrier annuel des courses.**
7. Le nom des compétitions de la Coupe ski à roulettes NB doit commencer par Coupe ski à roulettes NB, suivi du numéro de course assigné en fonction de l'ordre chronologique des dates où elles sont disputées dans le cadre de la série, puis du nom du club hôte et du lieu. Par exemple, le nom d'une épreuve qui serait accueillie par le club de ski de Dieppe ne comptant qu'une seule course serait « Coupe ski à roulettes NB n° 1 (Dieppe) ».

5. Application des règlements de Nordiq Canada

1. Les compétitions doivent se dérouler dans le respect des règles et règlements de ski de fond de Nordiq Canada, les règles de la Fédération internationale de ski (FIS), les règlements de compétitions internationales 2020 et les règlements de compétitions canadiennes, incluant les précisions

apportées en 2020; voir les liens suivants : [Centre de documentation — Nordiq Canada](#) onglet « officiels », [RCI-RCC — Règlements des compétitions canadiennes \(nov 2023\)](#).

2. Le chef de compétition doit s'assurer d'avoir une copie à jour du [Manuel des officiels de compétition de NC](#) et d'en bien connaître le contenu. Le document technique relatif aux courses est aussi sur le [site web de SFNB, sous l'onglet « documents », événements et officiels](#).

6. Autorité de Ski de fond Nouveau-Brunswick

1. Nonobstant toute disposition contenue dans le présent document, le conseil exécutif de SFNB a le pouvoir d'invalider, de modifier, d'abolir ou d'ajouter une quelconque partie au présent document technique afin de garantir la bonne gestion de la série Coupe NB et de la série Coupe ski à roulettes NB. Toutefois, les invalidations, modifications, abolitions et ajouts qui doivent être en vigueur au-delà de la saison de course actuelle ou prochaine doivent être présentés aux clubs membres de SFNB à la réunion semi-annuelle d'automne de l'association (série Coupe NB) de l'association pour approbation par les clubs membres et à l'assemblée générale de printemps de l'association (série Coupe ski à roulettes NB).
2. Le document technique de la Coupe NB et de la Coupe ski à roulettes NB sera révisé annuellement par le comité d'événements de SFNB. Le comité d'événements doit mettre à jour le document technique avant le début de chaque saison de course, et peut également faire une recommandation pour tout changement aux règlements à l'intention du conseil d'administration de SFNB.
3. Si un club hôte souhaite que le document de la série Coupe NB et Coupe ski à roulettes NB ne s'applique pas ou soit modifié, il doit en soumettre la requête par écrit courriel au directeur général de SFNB le plus tôt possible. Le directeur général doit ensuite présenter la requête au conseil d'administration et au comité d'événements.
4. SFNB a le pouvoir de retirer la sanction SFNB d'une compétition si le club hôte ne se conforme pas à une directive de SFNB, du document technique de la série Coupe NB, de celui de la série Coupe ski à roulettes NB, d'une règle ou d'un règlement de NC.

7. Licences de course

1. Les coureurs participant à un événement de la Coupe NB ou de la Coupe Roller NB sanctionnés par NC doivent avoir une licence d'événement de NC de niveau 2, anciennement connue sous le nom de licence de journée (M14 et plus) ou une licence de course NC (M16 et plus).

8. Pour être hôte d'une compétition

1. Tout club membre de Ski de fond NB qui souhaite accueillir une compétition au cours de la saison de ski et de ski à roulettes doit en informer le directeur d'événements de Ski de fond NB et en envoyer

une copie conforme au directeur général avant l'AGA (à l'AGA d'automne pour les compétitions de ski à roulettes et à l'AGA de printemps pour les compétitions de ski de fond) en remplissant le formulaire qui se trouve à **L'ANNEXE A**.

2. Un club qui souhaite accueillir une compétition doit remplir le formulaire qui se trouve à l'annexe A : Formulaire de demande d'accueil d'une compétition de la Coupe NB ou de la Coupe ski sur roulette NB. Le club doit suggérer la date qui lui convient le mieux pour la tenue de cette compétition, et une ou plusieurs dates alternatives. SFNB présume que le club sera prêt et capable d'accueillir la compétition à l'une ou l'autre de ces dates.
3. Pour accueillir une compétition, le club doit être membre en règle de Ski de fond NB.
4. Un horaire de la compétition sera officiellement présenté à la réunion semi-annuelle générale d'automne pour la série Coupe NB et à l'AGA de printemps pour la série Coupe ski à roulettes NB.
5. Dans certaines circonstances, le conseil de direction de SFNB peut approuver une compétition comme étant une compétition de la série Coupe NB même si la compétition n'a pas été approuvée à la réunion semi-annuelle générale. Avant d'accorder une telle approbation, le conseil d'administration doit se demander si la compétition proposée apporte quelque chose à la série Coupe NB et si elle entre en conflit avec une autre compétition.
6. Dans certaines circonstances, le conseil d'administration de SFNB peut approuver une compétition comme étant une compétition de la série Coupe ski à roulettes NB même si la compétition n'a pas été approuvée à l'AGA de printemps. Avant d'accorder une telle approbation, le conseil d'administration doit se demander si la compétition proposée apporte quelque chose à la série Coupe de ski à roulettes NB et si elle entre en conflit avec une autre compétition.

9. Dates des compétitions

1. Les clubs membres de Ski de fond NB doivent déterminer les dates des compétitions de la saison de course à la réunion générale semi-annuelle d'automne pour les activités de la Coupe NB et à l'AGA de printemps pour les activités de la Coupe ski à roulettes NB.
2. En cas de neige, mauvaises conditions météo ou toute autre circonstance qui forcerait un hôte à annuler une compétition, le club peut changer l'événement à une date convenable au club hôte et à SFNB ou déplacer la course à un autre lieu.
3. Si une compétition est annulée ou reportée, le club hôte doit en informer le directeur général dans les plus brefs délais.

10. Sites des compétitions

1. Les clubs membres de Ski de fond NB doivent confirmer les sites des activités de la saison de courses à la réunion générale semi-annuelle d'automne pour les activités de la Coupe NB et à l'AGA de printemps pour les activités de la Coupe ski à roulettes NB.
2. Si les sentiers sont en mauvais état ou si le site n'est pas adéquat pour la course pour toute autre raison, le club hôte peut déplacer le site vers un nouvel emplacement avec l'approbation de SFNB.
3. Si une compétition a lieu dans un autre site que celui tout d'abord indiqué, le directeur général de SFNB et le club hôte doivent informer rapidement tous les inscrits du changement de lieu.
4. Les clubs hôtes dont le stationnement et les installations sont accessibles en fauteuil roulant devraient offrir des compétitions paranordiques. Cela doit être indiqué dans l'avis de course.

11. Types de course

1. La série Coupe NB et la série Coupe ski à roulettes NB peuvent inclure des épreuves de distance, de course, des épreuves de poursuite et des épreuves de vitesse. Notez que si une course de vitesse est la course officielle, des points de la Coupe NB seront attribués. Veuillez noter qu'aucun point ne sera attribué dans le cadre des activités de les Coupes ski à roulettes NB.
2. Les courses peuvent nécessiter l'utilisation de la technique classique, de la technique libre (patin) ou une combinaison des deux (skiathlon).
3. Les courses peuvent être de format départ individuel, départ de masse ou départ poursuite.
4. Les courses de la Coupe NB et de la Coupe ski à roulettes NB devraient inclure des épreuves paranordiques pour skieurs paranordiques si les installations le permettent. Le type de course et les distances sont déterminés après consultation avec les entraîneurs et skieurs paranordiques qui souhaitent concourir.
5. Si le club hôte décide d'organiser une course amusante après la course de la Coupe NB, aucun point ne sera attribué pour cette course, et elle devra avoir lieu après la course principale.

12. Catégories d'âge

1. Les skieurs se mesureront à d'autres skieurs de la même catégorie d'âge. Les catégories d'âge sont basées sur les plus récentes règles de Nordiq Canada et le modèle canadien de compétition de révisé. Voir le lien suivant : [Modèle de compétition](#)
2. Pour déterminer l'âge des skieurs, la règle de Nordiq Canada est de considérer l'année de compétition, soit du 1^{er} juillet avant la saison de course au 30 juin après la fin de la saison de course. Les règles de Nordiq Canada et son modèle de compétition considèrent également l'âge chronologique des athlètes

le 31 décembre de la saison de compétition. Par exemple, un athlète né en 2007 est considéré avoir 19 ans pour la saison de compétition 2025-2026.

3. Les skieurs paranordiques (PN) concourront dans deux catégories d'âge pour les compétitions de ski assis, debout et pour mal voyants, comme suit : Développement PN : 23 ans ou moins; Ouvert PN : plus de 23 ans.
4. Le tableau (**ANNEXE B**) est tiré du modèle de compétition de Nordiq Canada et fournit l'âge chronologique des athlètes au 31 décembre de la saison de compétition (p. ex. : 31 décembre 2026 pour la saison de compétition 2025-2026 ou l'année de compétition 2026), et l'âge de naissance des athlètes pour la saison actuelle.

13. Distances des courses

1. Afin de soutenir le développement des athlètes, le comité de haute performance (CHP) suggérera, recommandera ou déterminera chaque distance des courses de distance pour être cohérent avec le plus récent modèle de compétition de Nordiq Canada disponible au moment de l'assemblée générale d'automne pour la Coupe NB et au moment de l'assemblée générale de printemps pour la Coupe ski à roulettes NB, ou encore le club hôte déterminera les distances dans sa demande de tenue d'activité. En ce cas, le CHP approuvera ces distances ou suggérera des modifications. **Voir ANNEXE C.**

14. Course de sprints

1. Afin de soutenir le développement des athlètes, le comité de haute performance (CHP) suggérera, recommandera ou déterminera chaque distance des courses de distance pour être cohérent avec le plus récent modèle de compétition de Nordiq Canada disponible au moment de l'assemblée générale d'automne pour la Coupe NB et au moment de l'assemblée générale de printemps pour la Coupe ski à roulettes NB, ou encore le club hôte déterminera les distances dans sa demande de tenue d'activité. En ce cas, le CHP approuvera ces distances ou suggérera des modifications. **Voir ANNEXE D.**

15. Comité organisateur et chef de compétition

1. Comité organisateur local (club) :
 - Voir [Manuel des officiels de compétition de Nordiq Canada](#) (p.15 et suivantes)
 - Voir 111.2 des règles de la FIS (Fédération internationale de ski), les règles de compétitions internationale (RCI) — Règles de compétitions canadiennes (RCC), voir lien suivant : [RCI-RCC — Règlements des compétitions canadiennes \(nov 2023\)](#).
2. Comité du chef de compétition :
 - Voir [Manuel des officiels de compétition de Nordiq Canada](#) (p.21 et suivantes)

- Voir 302.3.1 des règles de la FIS (Fédération internationale de ski), les règles de compétitions internationales — Règles de compétitions canadiennes (RCC), voir lien suivant : [RCI-RCC — Règlements des compétitions canadiennes \(nov 2023\)](#). Le nom du chef de compétition, son numéro de téléphone et son courriel doivent être indiqués dans l'avis de course du club.

Consultez l'[ANNEXE H](#) pour voir le tableau du comité organisateur local et du chef de compétition.

16. Délégué technique

1. SFNB doit, en collaboration avec le comité organisateur du club, nommer un délégué technique (DT) pour superviser la compétition de la Coupe NB ou de la Coupe ski à roulettes NB du club hôte.
2. Le club hôte doit constamment s'assurer que le délégué technique est informé des progrès quant à la préparation de la compétition.
3. Le club hôte est responsable des dépenses du délégué technique, incluant les honoraires, les déplacements, les repas et l'hébergement.

17. Jury de course

1. Un jury de course pour une compétition est annoncé dans l'avis de course (il faut remplir le formulaire qui se trouve à [l'**ANNEXE G**](#)). Les membres du jury de course sont présentés à la réunion des entraîneurs.
2. Le jury de course est formé des personnes suivantes :
 - le DT, qui agit à titre de président du jury
 - le chef de compétition
 - le délégué technique adjoint (un officiel possédant minimalement le niveau 2) nommé par le DT ou Ski de fond NB
3. Le jury de course doit s'assurer que la compétition est organisée et se déroule conformément au document technique de course de NB et aux règles de Nordiq Canada. La responsabilité du jury de course commence à l'instant où le jury de course est formé et se termine lorsque les protêts de la compétition finale ont été traités (le cas échéant) et que tous les résultats officiels ont été produits.
4. Au terme de la course, le chef de compétition rencontre ses chefs pour un débriefage. Cela doit avoir lieu avant la rencontre du jury de course.
5. Les membres du jury de course se rencontrent pour examiner les résultats 15 minutes après que les résultats non officiels sont disponibles.

6. Le pouvoir du jury de course inclut la disqualification d'un skieur d'une épreuve ou de toute la compétition pour ne pas s'être conformé aux règles de Nordiq Canada ou pour avoir manqué d'esprit sportif durant la compétition.
7. Les décisions du jury de course sont prises par vote majoritaire.

18. Avis de course

1. Un club qui accueille une compétition doit envoyer une copie électronique de l'avis de course au directeur général de SFNB, au président du comité de haute performance, au directeur d'événements et aux entraîneurs de l'Équipe NB au moins quatre (4) semaines avant la compétition pour approbation des distances. L'avis d'inscription et l'avis final de Zone 4 doivent être envoyés au moins deux (2) semaines avant la compétition.
2. Le directeur général de SFNB doit envoyer cet avis de course par courriel à tous les présidents des clubs, au CHP (comité de haute performance), aux membres du comité d'événements et aux membres dont le courriel est connu de SFNB. Il doit également l'afficher sur le site web de SFNB ainsi que sur les médias sociaux.
3. Le directeur général de SFNB peut envoyer l'avis de course, le formulaire d'inscription et le formulaire de renonciation à d'autres divisions ou à d'autres clubs d'autres divisions.
4. Les clubs hôtes qui ont leur propre site web sont encouragés à y afficher les avis de course.

19. Publicité

1. La publicité pour la compétition est la responsabilité du club hôte.
2. Les clubs hôtes sont encouragés à envoyer aux médias locaux la publicité sur leur compétition à l'avance et à installer les affiches de la compétition au moins trois (3) semaines avant la compétition.
3. Les clubs hôtes sont encouragés à envoyer aux médias sociaux les résultats des courses, les histoires et les photos aussitôt que possible après la tenue de la compétition.

20. Frais des courses

1. Les frais minimaux suggérés d'un club hôte pour une compétition de la série Coupe NB et de la série Coupe ski à roulettes NB est **35 \$** par épreuve pour les skieurs âgés de 10 ans et plus. Pour les skieurs âgés de moins de 10 ans, les clubs peuvent demander moins pour encourager la participation.
2. Tous les participants de la catégorie « participation » doivent payer les mêmes frais que ceux établis pour les adultes, peu importe l'âge des participants.

3. Toutes les courses de la Coupe NB sont des activités sanctionnées par Nordiq Canada et les skieurs doivent détenir une licence de course ou une licence de membre de soutien (licence d'une journée) pour participer aux compétitions sanctionnées de Nordiq Canada. Les clubs peuvent acheter une licence d'un jour à l'avance, soit dans le cadre de la demande de sanction, et réaliser une économie. Il est recommandé que le club hôte établisse des frais minimaux de 6 \$ par licence de course à l'inscription pour chaque participant qui ne possède pas une licence de course de Nordiq Canada. Cela s'applique aux participants des catégories M14 et supérieures.

21. Inscription

1. Toutes les inscriptions se feront via la Zone 4 avec une date limite de 19h00, deux (2) jours avant l'événement (**ex : jeudi à 19 h pour une compétition qui aura lieu samedi**).
2. Si un skieur qui a payé ses frais d'inscription pour une compétition n'est pas en mesure de participer à ladite compétition pour une raison quelconque, le club hôte pourrait, à sa seule discrétion, lui rembourser une partie ou la totalité des frais d'inscription.

22. Assurance

1. Pour se conformer aux exigences d'assurance responsabilité de Nordiq Canada, un club hôte doit s'assurer que chaque participant à une course remplit une renonciation et possède la licence appropriée.

23. Annulations et reports

1. Un club hôte, son comité organisateur ou le jury de course peut annuler ou reporter une compétition dans les cas suivants :
 - a) températures froides ou autres conditions météorologiques extrêmes;
 - b) mauvaise condition de la piste;
 - c) autre bonne raison.
2. Le pouvoir d'annuler ou de reporter une compétition revient initialement au club hôte. Une fois que le club hôte a formé un comité organisateur, le pouvoir d'annuler ou de reporter une compétition revient au comité organisateur. Une fois le jury de course formé, le pouvoir d'annuler ou de reporter une compétition revient entièrement au jury de course.
3. La décision d'annuler ou de reporter une compétition doit être prise aussitôt que possible, et toutes les mesures doivent être prises pour éviter que les skieurs n'aient à payer des frais de déplacement et d'hébergement inutilement.

4. Un club hôte doit informer le directeur général de SFNB immédiatement en cas d'annulation ou de report, et ce, **au moins 48 heures** avant le début d'une compétition de la série Coupe NB ou de la série Coupe ski à roulettes NB. Le directeur général de SFNB affichera alors, dans les plus brefs délais, un avis d'annulation et de report sur le site web de SFNB ainsi que dans les médias sociaux, et il enverra un courriel à tous les présidents des clubs, clubs et membres dont le courriel est connu de SFNB.
5. Si une compétition est reportée, le club hôte, le président du comité d'événements de SFNB et le directeur général de SFNB doivent s'entendre sur la nouvelle date.
6. Si une compétition est reportée, le club hôte doit envoyer un courriel contenant l'avis de compétition modifié précisant la date du report à tous les skieurs qui se sont initialement inscrits à la compétition.
7. Si une compétition est reportée, le club hôte doit également envoyer un courriel contenant l'avis de compétition modifié précisant la date du report au directeur général de SFNB. Le directeur général devra alors distribuer cet avis de compétition modifié et l'afficher comme s'il s'agissait de l'avis de compétition initial.
8. Le remboursement des frais d'inscription aux skieurs en cas d'annulation ou de report d'une compétition est encouragé, mais demeure à l'entière discrétion du club hôte.

24. Température

1. Les courses de 15 km ou moins doivent être annulées ou reportées si la température atteint moins 20 degrés Celsius (-20 C) à l'endroit le plus froid du parcours (sans considérer le facteur éolien).
2. Les courses de plus de 15 km doivent être annulées ou reportées si la température atteint moins 18 degrés Celsius (-18 C) à l'endroit le plus froid du parcours (sans considérer le facteur éolien).
3. En ce qui concerne les catégories M6, M8, M10 et M12, le jury de course doit annuler ou reporter la compétition si la température atteint moins 15 degrés Celsius (-15 C) à l'endroit le plus froid du parcours (sans considérer le facteur éolien).
4. Au moment de prendre la décision d'annuler ou de reporter une compétition pour toute autre catégorie d'âge en raison de la température, le jury de course doit considérer le moment de la compétition (tôt en saison ou tard en saison), le niveau d'expérience des skieurs inscrits, l'exposition du parcours, la protection dans la zone de départ et d'arrivée, les avantages de reporter la compétition et tout autre facteur qui influe sur la capacité des skieurs de cette catégorie d'âge d'affronter de telles conditions météorologiques. Par froid extrême, les organisateurs peuvent également considérer offrir aux plus jeunes skieurs une autre activité.

5. Si le vent influe beaucoup sur la température ressentie le jour de la course, le jury de course, après consultation avec les entraîneurs de l'équipe et le comité organisateur, peut décider de raccourcir, modifier, retarder ou annuler une ou toutes les courses prévues cette journée-là.

25. Parcours des courses

1. Le parcours des courses doit être approuvé par le délégué technique de la compétition avant la tenue de ces courses.
2. Les parcours doivent être clairement indiqués pour que les skieurs puissent toujours savoir où ils vont.
3. Les parcours doivent être identifiés à l'aide de couleurs pour aider les skieurs à rester sur le parcours déterminé. Toutefois, pour éviter toute confusion pour les daltoniens, les couleurs ne doivent pas être le seul système utilisé pour indiquer les parcours; des formes (cercles, carrés, etc.) doivent également être utilisées. Ces couleurs et symboles doivent être expliqués dans l'avis de course. Voir annexe F.
4. Lorsque c'est possible, la signalisation des parcours d'une compétition devrait être placée de sorte qu'elle se trouve du côté droit du skieur, pour que les skieurs sachent également quelle est la bonne direction.
5. Les parcours doivent être choisis de façon à éviter ou à réduire les fourches ou les intersections. Toute fourche ou intersection doit être marquée judicieusement par une signalisation claire et bien visible.
6. Tout sentier qui communique avec les parcours déterminés pour la compétition, mais qui n'est pas utilisé pour la compétition doit être fermé pour la durée de la compétition.
7. Un club hôte doit préparer une carte montrant les parcours pour la compétition. Une carte grand format (pleine page) est encouragée.
8. Le skieur et son entraîneur sont responsables de prendre connaissance du parcours à emprunter pour l'épreuve ou les épreuves auxquelles le skieur est inscrit avant de prendre le début de la course.
9. Un club hôte doit s'assurer que le parcours des épreuves est prêt pour la course, correctement et clairement indiqué au plus tard 2 heures avant le premier départ.
10. Il est fortement suggéré que la carte des parcours de la compétition soit affichée au chalet du club le jour avant la compétition pour permettre aux skieurs de s'y entraîner et de se familiariser avec le parcours qui sera emprunté le jour de la course.
11. Le jour de la compétition, les skieurs doivent pouvoir accéder toute section des parcours, sauf les zones critiques fermées par les officiels, comme la zone du départ et de l'arrivée, et ce, dès leur arrivée sur le site jusqu'à 15 minutes avant le premier départ.
12. Pendant le déroulement de la course, les skieurs qui se trouvent aux abords des sentiers après leur propre épreuve pour encourager les skieurs qui participent à une autre épreuve doivent s'assurer

d'avoir remis leur dossard à la ligne d'arrivée. Autrement dit, si les skieurs ne participent pas à la présente épreuve, leur dossard ne doit pas être visible. De plus, ils ne doivent pas bouger lorsque les skieurs passent devant eux.

26. Équipement de SFNB

1. Un club hôte qui en fait la demande doit pouvoir utiliser l'équipement de la Coupe NB et de la Coupe ski à roulettes NB de Ski de fond NB.
2. Nonobstant le document technique 26.1 de la Coupe NB et de la Coupe ski à roulettes NB, un club hôte doit uniquement utiliser l'équipement de chronométrage électronique de SFNB s'il peut prendre les mesures nécessaires pour que du personnel formé à son utilisation soit présent à la compétition pour utiliser cet équipement.
3. Au terme d'une épreuve, un club hôte doit retourner l'équipement de SFNB (à ses frais), au directeur général de SFNB ou au représentant du système à puces ou encore l'envoyer à un autre club hôte autorisé à utiliser l'équipement.
4. Le club hôte est pleinement responsable de l'équipement de SFNB et doit le retourner dans le même état.
5. Si les dossards de SFNB ne sont pas retournés à SFNB après la compétition, le club hôte devra payer à SFNB des frais de remplacement (60 \$ par dossard). Un club hôte peut réclamer ces frais de remplacement à tout skieur responsable de la perte d'un dossard.
6. Le club hôte est responsable des dépenses du délégué technique, incluant les honoraires, les déplacements, les repas et l'hébergement.
7. S'il y a un assistant TD, le club hôte est responsable de ses dépenses, y compris ses honoraires, ses repas et son logement.
8. Si les puces de course de SFNB ne sont pas retournées à SFNB après la compétition, le club hôte devra payer à SFNB des frais de remplacement (60 \$ par puce). Un club hôte peut réclamer ces frais de remplacement à tout skieur responsable de la perte d'une puce.

27. Considérations médicales

1. Une personne qui détient une certification valide en secourisme et premiers soins doit être disponible en tout temps lors de la compétition.
2. Une motoneige, un toboggan et/ou une civière, une trousse de premiers soins et des personnes capables de les utiliser doivent être prêts en tout temps.

3. Tous les principaux officiels d'une compétition doivent avoir accès raisonnable à un téléphone et doivent avoir à portée de main le numéro de téléphone du service ambulancier le plus près.
4. Les contrôleurs de parcours doivent avoir le moyen de communiquer rapidement avec le secouriste désigné pour reporter toute blessure ou urgence médicale.
5. Les officiels de la compétition doivent connaître les procédures à suivre en cas de blessure ou d'urgence médicale.

28. Réunion des entraîneurs et tirage

1. Il est à la discrétion du club que la réunion des entraîneurs soit en personne ou par conférence vidéo. Si nécessaire, le SFNB organisera la réunion vidéo la veille de la course et il suggère de l'avoir à 20h. Toutes ces informations doivent figurer dans l'Avis de Course.
2. La présence à la réunion des entraîneurs ne doit pas être indûment restrictive, mais seuls deux représentants de chaque club seront officiellement reconnus à la réunion. Ces représentants sont responsables de savoir qui parmi les skieurs de leur club respectif participent à la compétition et y représentent le club, ceci afin de s'assurer que l'intérêt de ces skieurs est pris en charge à la réunion.

29. Résultats et protêts

1. Les résultats non officiels de course pour une catégorie doivent être affichés aussitôt que possible. Les résultats doivent être affichés sur le site, dans un endroit visible et accessible pour tous les entraîneurs et athlètes.
2. Lorsque c'est possible, le résultat en ski paranordique devrait être calculé en fonction du niveau du handicap et non selon le temps enregistré. Si le temps enregistré est utilisé, une note devrait être ajoutée à cet effet.
3. Un entraîneur ou un athlète qui conteste un résultat non officiel d'une compétition sanctionnée par Nordiq Canada devrait consulter les règles de la Fédération internationale de ski (FIS), les règles de compétitions internationales 2021 et les règles de compétitions canadiennes de 2021 avec précisions. Voir le lien suivant : [RCI-RCC — Règlements des compétitions canadiennes \(nov 2023\)](#), section F — Protêts et appels (page 117).
4. Veuillez noter que pour les compétitions canadiennes niveau I et niveau II qui ne sont pas sanctionnées par la FIS, 100 \$ CAD doivent être déposés avec la soumission du protêt. Le dépôt sera retourné si le protêt est retenu. Sinon, l'argent sera versé dans le compte de Nordiq Canada.
5. Pour les compétitions sanctionnées par une division et toutes les compétitions de niveau 2 sanctionnées par Nordiq Canada, tout entraîneur ou athlète qui souhaite contester un résultat de course non officiel doit expliquer cette contestation par écrit et l'envoyer au secrétaire de course, ou

à toute autre personne désignée, dans les 15 minutes suivant la plus récente annonce écrite des résultats non officiels qui font l'objet de la contestation. Les protêts reçus plus de 15 minutes après la plus récente annonce écrite des résultats non officiels qui font l'objet de la contestation ne seront pas considérés.

6. Dès présentation du protêt, la personne qui en reçoit la demande doit en informer le jury de course. Le jury de course prendra une décision jugée appropriée aussitôt que possible.
7. Si le jury de course détermine que la contestation est fondée, il pourra choisir de ne rien faire, d'imposer une pénalité de temps, de modifier le classement lorsque le temps n'a pas été enregistré, de disqualifier un skieur, d'émettre une sanction orale ou écrite d'une année ou toute autre mesure jugée appropriée.
8. Si une irrégularité importante a eu lieu, le jury de course peut décider d'annuler ou de modifier tous les résultats de la course ou d'une partie de la course selon ce qui semble approprié. S'il est nécessaire de rétablir l'équité, et si c'est possible, le jury de course peut décider de reprendre la course ou une partie de la course.
9. Lorsque toutes les contestations ont été traitées et que tous les changements nécessaires concernant les résultats ont été effectués, les résultats de course officiels seront affichés et la liste des résultats sera distribuée.
10. Il est recommandé que du matériel d'impression (photocopieur et/ou imprimante) soit disponible sur le site pour qu'une copie de la liste des résultats puisse être remise à l'entraîneur des clubs à la fin de la journée de course.
11. Nonobstant le fait que les résultats officiels ont été affichés, le jury de course dispose de 72 heures après le dévoilement des résultats officiels pour corriger une erreur de calcul évidente et facile à prouver.

30. Prix et récompenses

1. Pour catégories et genre M10 et plus, une médaille doit être remise aux personnes terminant en 1^{re}, 2^e et 3^e places.
2. Pour chaque genre des catégories M10, M12 et M14, un ruban doit aussi être remis aux personnes terminant en 4^e, 5^e et 6^e places.
3. Les catégories M6 et M8 peuvent utiliser le même format de récompense que M10, M12 et M14 catégories. Toutefois, il est suggéré que chaque participant de ces âges reçoit un prix de participation au lieu des médailles et rubans.
4. Les clubs hôtes doivent acheter les médailles et les rubans de SFNB. Informez-vous auprès du directeur général de SFNB pour en savoir plus sur l'achat et la livraison. Le club doit également

indiquer au dos de la médaille l'information concernant la compétition (lieu, date et numéro de la course).

31. Liste des points de la Coupe NB

1. Un skieur de SFNB qui participe à une épreuve de la Coupe NB cumulera des points de la Coupe NB pour sa performance enregistrée dans la catégorie courue. Veuillez noter que la catégorie « participation » ne permet pas le cumul de points de la Coupe NB. Les skieurs avec une licence de niveau 2 n'accumule pas de point de la Coupe NB.
2. Si une course de vitesse est une épreuve officielle de la série Coupe NB plutôt qu'une course amusante, des points de la Coupe NB seront attribués en fonction du classement définitif.
3. La liste des points de la Coupe NB sera mise à jour et conservée après chaque compétition par le coordonnateur de haute performance de SFNB.
4. Aucun point ne sera attribué pour les épreuves de la Coupe ski à roulettes NB.

32. Prix individuels de la Course NB (points globaux)

1. Après la dernière course du championnat provincial de la Coupe NB, le coordonnateur de haute performance de SFNB utilisera la liste des points de la Coupe NB pour déterminer le classement général de chaque skieur de SFNB qui a participé à la série Coupe NB. Seul le skieur se classant en 1^{re} place de chaque catégorie recevra une médaille ou un trophée.
2. Les participants de la catégorie M6 à la catégorie M18 recevront un certificat en fonction de leur âge. Il faut avoir participer à 3 Coupes NB pour recevoir un certificat. Un certificat est donné à tous ceux qui rencontrent les critères. Ex : 1, 2, 3, 4, 5
3. Pour les courses sélectionnées de la série Coupe NB utilisées pour calculer les points des skieurs de SFNB et ainsi déterminer le gagnant général de la Coupe NB de chaque catégorie, consultez :
 - **L'ANNEXE E.**
4. Un skieur de SFNB doit participer aux courses sélectionnées dans une même catégorie. Si un skieur décide de concourir dans différentes catégories durant la saison, il recevra des points dans ces différentes catégories comme s'il s'agissait de deux skieurs différents. Un skieur de SFNB ne peut pas être le gagnant général de la Coupe NB pour deux catégories. Le skieur remporte la catégorie qui représente son âge.

33. Prix des clubs de la Course NB (points globaux)

1. La liste des points de la Coupe NB de SFNB sera utilisée pour déterminer les points globaux des clubs. Tous les points cumulés par les skieurs de chaque club seront compilés durant le banquet du championnat provincial de la Coupe NB. Le club qui aura obtenu le plus grand nombre de points au cours de la saison recevra le trophée du club gagnant du championnat provincial de la Coupe NB. Consulter **ANNEXE E**
2. Les skieurs des clubs doivent avoir payé leur cotisation pour la saison concernée.
3. En cas d'égalité, le nom des deux clubs paraîtra sur le trophée.

34. Lignes directrices pour l'utilisation des cires non-fluor

La politique sur le fluor pour les courses sanctionnées par Nordiq Canada s'applique à toutes les compétitions sanctionnées de la Coupe NB. Ce qui suit s'applique à ces compétitions :

- *Les farts de glisse hautement fluorés (HF), moyennement fluorés (MF) et bas fluorés (BF) y compris les poudres HF, MF et BF, rondelles, blocs et liquides ne sont PAS autorisés.*
- *Les additifs et durcisseurs en poudre par temps froid ne sont PAS autorisés.*
- *Les poudres d'adhérence ne sont PAS autorisées.*
- *Les farts de retenue (grip) fluorés ne sont PAS autorisées.*

La conformité à ce protocole est autorégie et est sous la responsabilité des entraîneurs, parents et techniciens en fartage. Rappelez-vous que la non-conformité à ce protocole est considérée comme étant de la tricherie et est une violation au code de conduite des entraîneurs. Les entraîneurs et les skieurs seront tenus responsables, et des mesures disciplinaires appropriées seront déterminées par le comité de haute performance NB en cas de non-conformité observée dans les salles de fartage et sur les pistes.

Ce protocole est en vigueur pour toutes les épreuves de la Coupe NB et de la Coupe des Maritimes.

L'information ci-dessus doit être indiquée dans l'avis de course.

Annexe A: Formulaire d'application pour la tenue d'une course de la Coupe NB ou de la Coupe NB de ski à roulette

Ski de fond Nouveau Brunswick souhaite recevoir des lettres d'intérêt pour l'organisation d'une Coupe NB ou d'une Coupe NB de ski à roulette ainsi que le formulaire de demande suivant. Le club candidat doit être un club membre de SFNB en règle. Les demandes pour les épreuves de la Coupe NB seront reçues à l'AGA de l'automne et les demandes pour les épreuves de la Coupe NB de ski à roulette, à l'AGA du printemps.

La date limite de soumission est le 15 avril. Les candidatures soumises avant la date limite auront priorité sur celles envoyées après la date limite.

Club:	
Dates préférées pour l'événement(s):	#1 _____ #2 _____ #3 _____
Style (classique ou libre) et type de départ (i.e. départ de masse, individuel, poursuite):	
Type d'événement (i.e. Distance, Sprint, skiathlon, loppet, etc.):	
Personne contact principale:	Nom: _____ Numéro de téléphone: _____ Courriel: _____
Type de services requis de SFNB (i.e. Chrono? D.T.?):	
Système de chrono Zone4:	
D.T. assigné:	

SVP faire suivre cette application ainsi que votre lettre d'intérêt à :

Directeur d'événements de SFNB, 1421 Route 130, Grand-Sault, NB E3Z 1P8 ou (506)475-5602 ou nbxcski@gmail.com

Annexe B : Catégories de cours pour la saison 2025-2026

Note : L'année de compétition 2025-2026 est du 1^{er} juillet 2025 au 30 juin 2026

CATÉGORIE	Âge au <u>31 décembre 2026</u>
M-6 (2020 et plus jeune)	6 et plus jeune
	6 et plus jeune
M-8 (2018-2019)	7, 8
	7, 8
M-10 (2016-2017)	9, 10
	9, 10
M-12 (2014 - 2015)	11, 12
	11, 12
M-14 (2012-2013)	13, 14
	13, 14
M-16 (2010-2011)	15, 16
	15, 16
M-18 (2008-2009)	17, 18
	17, 18
M-20 (2006-2007)	19, 20
	19, 20
M-23 (2003-2005)	21, 22, 23
	21, 22, 23
Sénior (2003 et avant)	23 +
	23 +
Maître (1995 et avant)	31 +
	31 +
Paranordique – Assis ou Debout	PN Développement – moins de ou égale à 23 ans
Paranordique – Assis ou Debout	PN Ouvert plus de 23 ans
Participation	<i>Tous âges</i>

Annexe C : Distances suggérées pour les courses de la Série de la Coupe NB

(*Les distances sont visées à suivre les Règlements des compétitions canadiennes : 310 Formats de compétitions et programmes)

		COUPE NB #1 Charlo	COUPE NB #2 Charlo
		2026-01-17	2026-01-18
		Classique	Style Libre
Catégories	Age / Âge	individual / individuel	Mass/masse
M-6 Filles et Garçons	6 et plus jeune	0.5-1 km ou toutes autres formats amusants	0.5-1 km ou toutes autres formats amusants
M-8 Filles et Garçons	7, 8	0.5-1.5 km ou toutes autres formats amusants	0.5-1.5 km ou toutes autres formats amusants
M-10 Filles et Garçons	9, 10	1-2 km	1-2 km
M-12 Filles et Garçon	11, 12	2.5 - 5 km	2.5 - 5 km
M-14 Filles et Garçons	13, 14	5-10 km	7.5 km
M-16 Filles et Garçons	15, 16	7.5 - 10 km	7.5 - 10 km
M-18 Filles et Garçons	17, 18	7.5 - 10 km	7.5 - 10 km
M-20 Femmes et Hommes	19, 20	7.5 - 10 km	7.5 - 10 km
M-23 Femmes et Hommes	21, 22, 23	10 km	10 km
Sénior Femmes et Hommes	23 +	10 km	10 km
Maître Femmes et Hommes	31 +	10 km	10 km
Participation Femmes et Hommes	Tous âges	5 km	5 km
Para-Nordique debout Femmes et Hommes	Tous âges	1 km to 5 km*	1 km to 5 km*
Para-Nordique assis Femmes et Hommes	Tous âges	1 km to 3 km*	1 km to 3 km*

*Les **distances para-nordique** dépendent des capacités/habilités des skieurs (nouveaux ou expérimentés). Les clubs doivent vérifier auprès de Terry Lavoie, terry6491@hotmail.com, pour obtenir des conseils à ce sujet.

<i>Catégories</i>	<i>Âge</i>	COUPE NB #3		COUPE NB # 4	
		Miramichi		Tracadie	
		1 février, 2026		14 février, 2026	
		Patin		Classique	
		Masse		individuel	
<i>M-6</i> <i>Filles et Garçons</i>	6 et plus jeune	0.5 – 1.0 km ou toutes autres formats amusants		0.5 – 1.0 km ou toutes autres formats amusants	
<i>M-8</i> <i>Filles et Garçons</i>	7, 8	1.0 - 1.5 km ou toutes autres formats amusants		1.0 - 1.5 km ou toutes autres formats amusants	
<i>M-10</i> <i>Filles et Garçons</i>	9, 10	1.5 – 2.5 km		2.0 – 3.0 km	
<i>M-12</i> <i>Filles et Garçons</i>	11, 12	2.5 – 5 km		2.5-5 km	
<i>M-14</i> <i>Filles et Garçons</i>	13, 14	5.0 – 7.5 km		7.5 - 10 km	
<i>M-16</i> <i>Filles et Garçons</i>	15, 16	10 km		10 km	
<i>M-18</i> <i>Filles et Garçons</i>	17, 18	10 km		10 km	
<i>M-20</i> <i>Femmes et Hommes</i>	19, 20	10 km		10 km	
<i>M-23</i> <i>Femmes et Hommes</i>	21, 22, 23	10 – 15 km		10 - 15 km	
<i>Sénior</i> <i>Femmes et Hommes</i>	23 +	10 – 15 km		10 - 15 km	
<i>Maître</i> <i>Femmes et Hommes</i>	31 +	10 – 15 km		10 - 15 km	
<i>Participation</i> <i>Femmes et Hommes</i>	<i>Tous âges / All ages</i>	6 km		5 km	
<i>Para-Nordique debout</i> <i>Femmes et Hommes</i>	<i>Tous âges / All ages</i>	1 – 7 km		1 km to 5 km*	
<i>Para-Nordique assis</i> <i>Femmes et Hommes</i>		1 – 5 km		1 km to 3 km*	

*Les **distances para-nordique** dépendent des capacités/habilités des skieurs (nouveaux ou expérimentés). Les clubs doivent vérifier auprès de Terry Lavoie, terry6491@hotmail.com, pour obtenir des conseils à ce sujet.

COUPE NB #5 Championnat Provincial Charlo		
28 février, 2026		
Style patin		
Catégorie	Âge	Masse
<i>M-6 Filles et Garçons</i>	6 et plus jeune	1.0 km ou toutes autres formats amusants
<i>M-8 Filles et Garçons</i>	7, 8	1.5 km ou toutes autres formats amusants
<i>M-10 Filles et Garçons</i>	9, 10	2.5 km
<i>M-12 Filles et Garçons</i>	11, 12	2.5 - 3.75 km
<i>M-14 Filles et Garçons</i>	13, 14	7.5 – 10.0 km
<i>M-16 Filles et Garçons</i>	15, 16	15 km
<i>M-18 Filles et Garçons</i>	17, 18	15 km
<i>M-20 Femmes et Hommes</i>	19, 20	15 km
<i>M-23 Femme et Hommes</i>	21, 22, 23	15 km
<i>Séniors Femmes et Hommes</i>	23 +	15 km
<i>Maîtres Femmes et Hommes</i>	31 +	15 km
<i>Participation Femmes et Hommes</i>	<i>Tous âges / All ages</i>	5 km
<i>Para-Nordic debout Femmes et Hommes</i>	<i>Tous âges / All ages</i>	1 km to 10 km *
<i>Para-Nordic assis Femmes et Hommes</i>	<i>Tous âges / All ages</i>	1 km to 7 km *

*Les distances para-nordique dépendent des capacités/habiletés des skieurs (nouveaux ou expérimentés). Les clubs doivent vérifier auprès de Terry Lavoie, terry6491@hotmail.com, pour obtenir des conseils à ce sujet.

Annexe D: Distances suggérées pour course de sprints

Categories / Catégories	Age / Âge	SPRINT
<i>M-6 Filles et Garçons</i>	<i>6 et plus jeune</i>	<i>100-300 m course d'habiletés ou Distance 500m à 1500m</i>
<i>M-8 Filles et Garçons</i>	<i>7, 8</i>	<i>100-300 m course d'habiletés ou Distance 500m à 1500m</i>
<i>M-10 Filles et Garçons</i>	<i>9, 10</i>	<i>100-300 m course d'habiletés ou Distance 1km à 3km</i>
<i>M-12 Filles et Garçons</i>	<i>11, 12</i>	<i>100-300 m course d'habiletés ou Distance 1km à 3km</i>
<i>M-14 Filles et Garçons</i>	<i>13, 14</i>	<i>Sprints 200-400m</i>
<i>M-16 Filles et Garçons</i>	<i>15, 16</i>	<i>Sprints 800-1400m</i>
<i>M-18 Filles et Garçons</i>	<i>17, 18</i>	<i>Sprints 800-1400m</i>
<i>M-20 Femmes et Hommes</i>	<i>19, 20</i>	<i>Sprints 800-1400m</i>
<i>M-23 Femmes et Hommes</i>	<i>21, 22, 23</i>	<i>Sprints 1200-1600m</i>
<i>Séniors Femmes et Hommes</i>	<i>23 +</i>	<i>Sprints 1200-1600m</i>
<i>Maîtres Femmes et Hommes</i>	<i>31 +</i>	<i>Choix du club hôte</i>
<i>Participation Femmes et Hommes</i>	<i>Tous âges</i>	<i>Choix du club hôte</i>
<i>Para-Nordic debout Femmes et Hommes</i>	<i>Tous âges</i>	<i>Sprint 600M – 1500M</i>
<i>Para-Nordique assis Femmes et Hommes</i>	<i>Tous âges</i>	<i>Sprint 400m – 1000m</i>

Annexe E: Système de points du championnat de la Coupe NB 2025-2026

1. Courses admissibles

- Coupe NB #1: Charlo, le 17 janvier, 2026 Classique
- Coupe NB #2: Charlo, le 18 janvier, 2026 Patin
- Coupe NB #3 : Miramichi le 1 février. 2026 Patin
- Coupe NB #4: Tracadie, le 14 février, 2026 Classique
- Coupe NB #5: Charlo, le 28 février, 2026 Patin

2. Skieurs admissibles

Les skieurs doivent être membres d'un club du Nouveau-Brunswick reconnu par Ski de fond NB.

3. Calcul des points individuels

- Les points de chaque skieur (M10 et plus) seront calculés en utilisant la meilleure performance en style classique, la meilleure performance en style patin et la meilleure performance suivante (3e rang des meilleures performances) des courses admissibles.

4. Bris d'égalité

- En cas d'égalité de points entre deux skieurs d'une même catégorie, le temps total des courses communes sera utilisé pour départager.

5. Attribution des points par course (catégorie/genre):

- Seul le meilleur skieur du même club par catégorie marque des points pour son club.
- Les autres skieurs du même club ne marquent pas de points pour le club, mais conservent leur position et peuvent ainsi empêcher d'autres clubs d'obtenir davantage de points.
- **Barème de points :**

1 ^{er} = 10 points	4 ^e = 5 points	7 ^e = 2 points
2 ^e = 8 points	5 ^e = 4 points	8 ^e = 1 points
3 ^e = 6 points	6 ^e = 3 points	9 ^e et plus = 0 point

Par exemple : Dans la catégorie M14 filles, les résultats de la course sont les suivants :

Position	Nom	Club	Point accordé
1	Claudette	Kahoutek	10 points
2	Céline	Kahoutek	0 pts (pas de point accordées)
3	Manon	Sureau Blanc	6 points
4	Linda	Aventuriers	5 points

6. Trophée du club gagnant global du championnat :

- Le classement général des clubs sera établi en additionnant les points obtenus par le meilleur skieur de chaque club dans les catégories (féminines et masculines) de M-10 à Maîtres.
- Le club ayant obtenu le plus haut total de points à l'issue de la saison sera déclaré **Champion de la Coupe NB.**

Annex F: Exemple d'indication d'un parcours de course

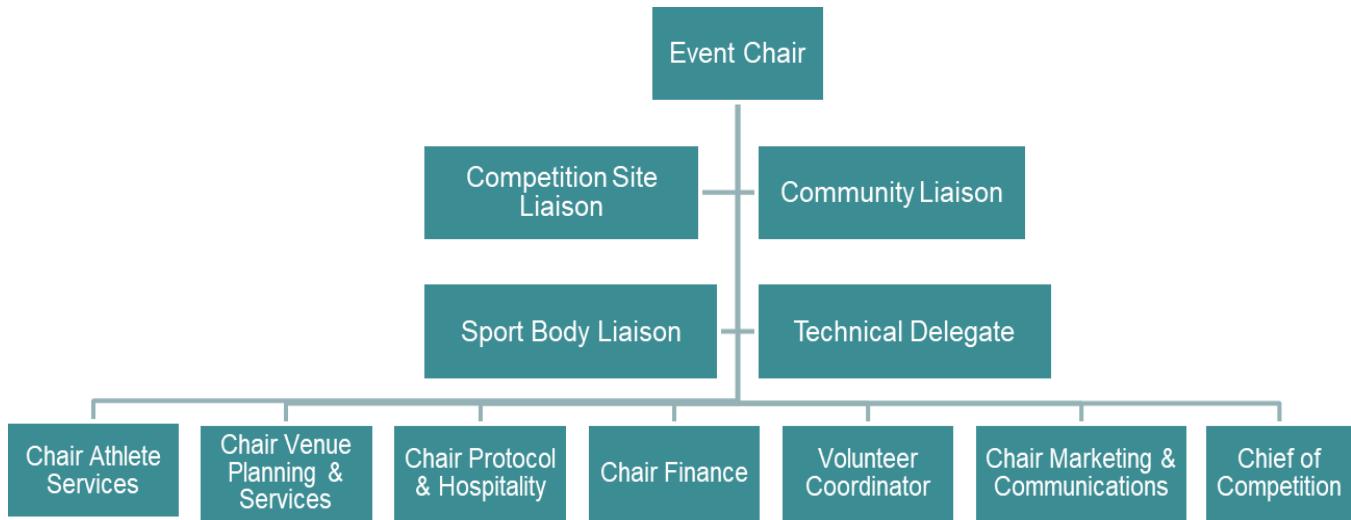
<u>Catégories</u> (G) Garçon (F) Fille (H) Homme (F) Femme	Genre	Style
Départ individuel		
<u>M-6</u> 2XXX et plus jeune	G/F	Start Time : 10:00 1 x 0.5 km = 0.5 km
<u>M-8</u> 2XXX-2XXX	G/F	2 x 0.5 km = 1.0 km
<u>M-10</u> 2XXX-2XXX	G/F	1 x 1.5 km = 1.5 km
<u>M-12</u> 2XXX-2XXX	G/F	1 x 2.4 km = 2.4 km
<u>M-14</u> 2XXX-2XXX	G/F	1 x 2.4 + 1 x 0.5 km = 2.9 km
<u>M-16</u> 2XXX-2XXX	G/F	2 x 2.4 km = 4.8 km
<u>M-18</u> 2XXX-2XXX	G/F	1 x 5.0 + 1 x 1.5 km = 6.5 km
<u>M-20</u> 2XXX-2XXX	H/F	1 x 5.0 + 1 x 1.5 km = 6.5 km
<u>Para-Nordique</u>		
Assis	H/F	2 x 1.5 km = 3.0km
Debut	H/F	1 x 5.0 + 1 x 1.5 km = 6.5 km

Annexe G: Assignation du jury pour l'événement

Événement:	
Délégué technique (président du jury):	
Chief de compétition :	
Assistant DT, niveau 2 minimum	

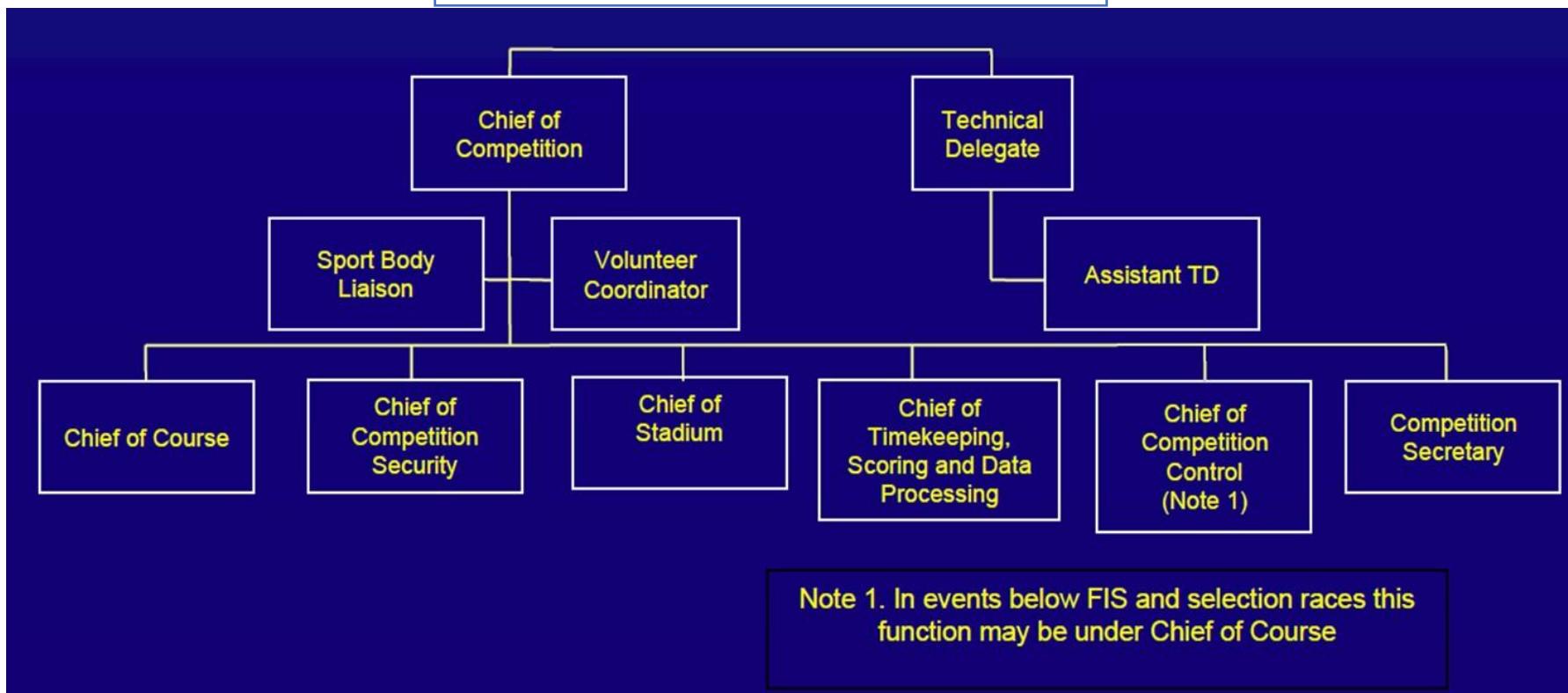
Annexe H : Organigramme du comité organisateur et du comité des compétitions

Organigramme du comité organisateur local



1. Le comité organisateur local (COL) a toute l'autorité et il organise les activités non techniques et les services directement reliés à la compétition.
2. Ces bénévoles ne possèdent pas nécessairement une expérience du ski de fond, mais ils ont des compétences transférables qui ne sont pas particulières au sport et, de ce fait, ne se concentrent pas sur la course.
3. Cela peut être simplifié pour les compétitions à course unique, mais essentiel pour s'assurer une expérience positive dans le cadre de compétitions à épreuves multiples qui se déroulent sur plusieurs jours.
4. Le COL est le chainon entre le club de ski hôte et la collectivité.

Comité de la compétition



1. Le comité de la compétition comprend tous les officiels majeurs qui gèrent les activités sur le site de la compétition et les membres de leurs équipes qui aident à PRÉPARER ET SURVEILLER LA COMPÉTITION.
2. L'équipe est menée par le chef de compétition et inclut le chef du parcours, le chef du stade, le chef du chronométrage et de la gestion des données, le chef de contrôle de la compétition et le secrétaire de compétition et, pour les compétitions d'envergure, le chef de la sécurité. Ces officiels satisfont ou dépassent les exigences de formation, soit une certification Nordiq niveau 2.
3. Le délégué technique de la course est nommé par Nordic Canada (courses niveau 1) ou la division de ski (course niveau 2 ou 3). Et satisfont les exigences de formation pour les officiels de Nordiq Canada, soit une certification LV3. Le poste de délégué technique adjoint est souvent de niveau LV3 (en formation); il fournit un soutien supplémentaire dans le cadre de compétitions d'envergure. Son rôle est d'assurer que, pour toutes les courses, on respecte les règles de la FIS, et il est juré en cas de litige ou conflit dans le cadre de la compétition.